

52CARNOT
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 66, rue Saint-Lazare
75009 Paris
977 764 604 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2026
--

Le 27 avril 2026, à 09h00, Paris,

Les associés de la société **52CARNOT**, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire afin de décider du transfert du siège social.

Sont présents :

- Monsieur Dan LEVY, associé et cogérant, titulaire de 500 parts sociales ;
- Monsieur Sacha ZAGURY, associé et cogérant, titulaire de 500 parts sociales.

Les associés représentant la totalité du capital social, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « 4. SIEGE » des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Les associés décident de transférer le siège social du 5, rue du Président Wilson 92300 Levallois-Perret au 66, rue Saint-Lazare – 75009 Paris, à compter 27 avril 2026.

En conséquence, l'article « 4. SIEGE » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4. SIEGE

Le siège social est fixé à : **66, rue Saint-Lazare – 75009 Paris.** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Co-Gérant
Sacha ZAGURY

